



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Message adressé par SM le Roi au président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un Message au président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Cheikh Niang, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, célébrée le 29 novembre de chaque année.

Voici le texte intégral du Message Royal : "Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs, Permettez-moi d'abord d'exprimer à nouveau Mes remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres, et de les assurer de Ma considération pour les efforts sincères qu'ils déploient constamment, afin de rendre possible l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables. C'est à cette fin que sont organisés annuellement des programmes exécutifs recouvrant plusieurs activités, en particulier la cinquième Conférence internationale sur Al-Qods que Mon pays a eu l'honneur d'accueillir du 26 au 28 juin 2018.

C'est pour Nous l'occasion de réaffirmer Notre solidarité avec le peuple palestinien frère, de rappeler avec fermeté la position constante et le soutien indéfectible du Royaume du Maroc en faveur

de la réalisation de ses droits justes et légitimes : l'établissement d'un État indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods Oriental comme capitale. Ces droits sont conformes, rappelons-le, aux résolutions pertinentes de l'ONU qui lui confèrent leur légitimité internationale.

Mesdames, Messieurs La communauté internationale est unanime à considérer qu'un règlement juste et global de la question palestinienne, devant aboutir à un dénouement du conflit au Moyen-Orient, ne peut avoir lieu que dans le cadre de la solution des deux États, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe.

Des années après le piétinement du processus de paix, suite à l'arrêt des négociations entre les parties palestinienne et israélienne, et le recours illégal à des actes unilatéraux dans les territoires palestiniens occupés, nous sommes désormais en droit de savoir ce qu'il advient de la solution des deux États, option stratégique que la communauté internationale considère comme la voie la plus pertinente pour parvenir à une solution juste et durable du conflit.

Nul ne peut plus ignorer le recours à des pratiques contraires aux résolutions de la légitimité internationale et aux dispositions du droit international humanitaire ; elles sont observées, de manière récurrente, dans les territoires palestiniens occupés : poursuite des activités de peuplement en Cisjordanie et à Al-Qods Oriental, privation de conditions de vie décente pour les Palestiniens, incursions systématiques dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa et autres actes visant tous à créer un nouveau fait accompli sur le terrain.

Dans la mesure où elle exacerbe les tensions, la violence et l'instabilité, cette situation constitue une menace réelle pour les chances de paix dans la région. Elle est le présage d'un avenir marqué du sceau des conflits inter-religieux et de la haine.

C'est pour éloigner une telle perspective que le Royaume du Maroc, qui a toujours adhéré aux principes et aux objectifs des Nations Unies et qui défend la légitimité internationale, réaffirme que la solution des deux États demeure le préalable essentiel pour mettre fin au conflit israélo-palestinien et d'instaurer une paix globale au Moyen-Orient.

Mesdames, Messieurs, Tout effort visant à relancer le processus de paix ne peut porter ses fruits que s'il est mis un terme à la politique de colonisation dans les territoires palestiniens occupés.

À cet égard, nous réitérons notre appel au Conseil de sécurité et à tous les membres de la communauté internationale pour qu'ils agissent avec célérité afin de préserver le statut juridique et historique des territoires palestiniens occupés, et que soit appliquée la résolution onusienne 2334/2016, qui appelle à l'arrêt de la colonisation et qualifie d'illégales les colonies de peuplement.

En outre, au Royaume du Maroc, Nous considérons Al-Qods Oriental - capitale de l'État palestinien - comme faisant partie intégrante des Territoires palestiniens occupés en 1967. De ce fait, Nous estimons qu'elle est une des questions du statut final qu'il convient de régler par le biais de négociations entre les parties israélienne et palestinienne. Inscrite au cœur du conflit actuel dans toute la région du Moyen-Orient, elle constitue, à cet égard, la clé de voûte d'un règlement politique éventuel entre les parties.

Par conséquent, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous n'avons cessé d'appeler à la préservation de l'unité d'Al Qods Al-Charif et de son inviolabilité, ainsi qu'à la sauvegarde de la dimension spirituelle de cette ville, symbole de paix. Cette position, Nous l'avons réaffirmée dans "l'Appel d'Al-Qods", signé avec Sa Sainteté le Pape François à l'occasion de sa visite au Royaume du Maroc, le 30 mars 2019. Dans ce document solennel, Nous avons souligné que la Ville sainte, terre de brassage et centre de rayonnement des valeurs de respect mutuel et de dialogue, devait être préservée en tant que patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence

pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes.

C'est pourquoi Nous avons, sans cesse, exprimé notre rejet des mesures unilatérales qui visent Al-Qods, car elles portent atteinte à la valeur symbolique de la Ville sainte ainsi qu'à son statut juridique, culturel et religieux. En conséquence, Nous considérons comme nuls et non avenus ces actes contraires aux résolutions 476 et 478 du Conseil de sécurité.

Mesdames, Messieurs, Plus de deux millions de Palestiniens dans la bande de Gaza, subissent des châtiments collectifs et pâtissent des répercussions du blocus qui leur est imposé depuis 12 ans. Cette situation a eu pour effet de détériorer encore davantage leurs conditions de vie, leur état de santé et la qualité des prestations qu'ils sont censés recevoir.

C'est pour ces raisons que depuis longtemps et à plusieurs reprises, Nous avons demandé la levée du blocus sur cette partie des Territoires palestiniens, car Nous sommes convaincu que son maintien aggrave l'état de frustration, de désespoir et d'instabilité de cette population.

Étant donné les longues années de blocage de la réconciliation palestinienne, Nous saisissons cette opportunité pour réitérer l'appel lancé aux frères palestiniens, toutes tendances confondues, afin qu'ils s'engagent véritablement sur la voie de la réconciliation, en dépassant leurs divisions qui affaiblissent la position palestinienne tout entière et vont à l'encontre de leur projet d'établir un État indépendant.

À cette occasion, Nous appelons également au renforcement des institutions de l'État palestinien, y compris la mise en place d'un gouvernement palestinien, capable de respecter ses engagements envers la population en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ce

faisant, nous réaffirmons notre plein soutien à l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, et Nous saluons ses efforts pour concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à la liberté, à l'unité et à la prospérité.

Mesdames, Messieurs, Les crises successives que la région du Moyen-Orient a connues ces dernières années ont détourné l'attention de la question palestinienne, dont le règlement constitue la cheville ouvrière des actions en faveur du rétablissement de la stabilité dans la région. En conséquence, Nous insistons sur la nécessité de replacer cette question au cœur des priorités internationales, plutôt de s'incliner devant un fait accompli qui ne sert aucune des parties.

Nous sommes tous conscients que le conflit israélo-palestinien est par excellence, un conflit politique. Par conséquent, aucune approche, aussi importante soit-elle, ne peut se substituer à une solution politique globale et juste, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et de l'Initiative de paix arabe.

En définitive, Nous ne pouvons que féliciter votre honorable Comité pour ses efforts sincères et Nous lui renouvelons Notre soutien sans réserve afin qu'il continue à exercer ses bons offices en vue d'atteindre le noble objectif qui nous guide tous : faire prévaloir la sécurité, la paix, la stabilité et la prospérité au Moyen-Orient.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

-MAP-29/11/19

